



SOCIÉTÉ

Ces mesures glissées en catimini dans la loi bioéthique

Méthode Ropa, DPI-A, chimères... L'opposition se scandalise des nouvelles dispositions ajoutées au texte.

STÉPHANE KOVACS [@KovacsSt](#)

PMA POUR TOUTES La dette publique explose, les faillites s'enchaînent, les chômeurs se multiplient, mais pour le projet de révision des lois de bioéthique, « on ne peut plus attendre », considère son rapporteur, le député LREM Jean-Louis Touraine.

Alors que les députés ont entamé la deuxième lecture, en commission spéciale lundi, de ce texte qui ouvre notamment l'accès à la PMA pour toutes, ce sont plusieurs dispositions contestées qui ont été « introduites subrepticement », s'alarment les opposants. Pour Les Républicains, la majorité « avance à pas masqués ». « En l'absence de tout membre du gouvernement, fustige la Manif pour tous, la commission spéciale bioéthique va encore plus loin dans les transgressions que ne l'avait fait l'Assemblée nationale en première lecture ». Quelque 1500 amendements ont été examinés en trois jours, avant le débat en séance publique à partir de lundi prochain.

Dès lundi soir, l'article 1^{er}A, introduit par le Sénat - « Nul n'a de

droit à l'enfant » - avait été supprimé. La commission a également rétabli le remboursement de la PMA sans motif médical et restauré l'article 2, l'autoconservation ovocytaire sans motif médical. Mais c'est un amendement visant à autoriser la « méthode Ropa », adopté mardi, qui choque le plus : « On entrouvre en catimini la porte à la GPA », s'émeut Ludovine de La Rochère, présidente de la Manif pour tous. Même l'ancienne ministre de la Santé, Agnès Buzyn, n'avait pas voulu de cette technique permettant à une femme de donner un ovocyte à sa compagne afin que celle-ci puisse, une fois l'ovule fécondé lors d'une FIV, porter l'enfant. « La Ropa crée une situation troublante pour l'enfant qui ne pourra pas se repérer entre deux femmes dont il devient impossible de dire laquelle est la mère », affirme Ludovine de La Rochère. À la différence de tous les enfants du monde, l'enfant né de la Ropa aura donc un père effacé et une mère non identifiable : c'est une injustice intolérable. »

Pour la députée LREM Laurence Vanceunebrock, « alors que l'on craint souvent une pénurie de gamè-

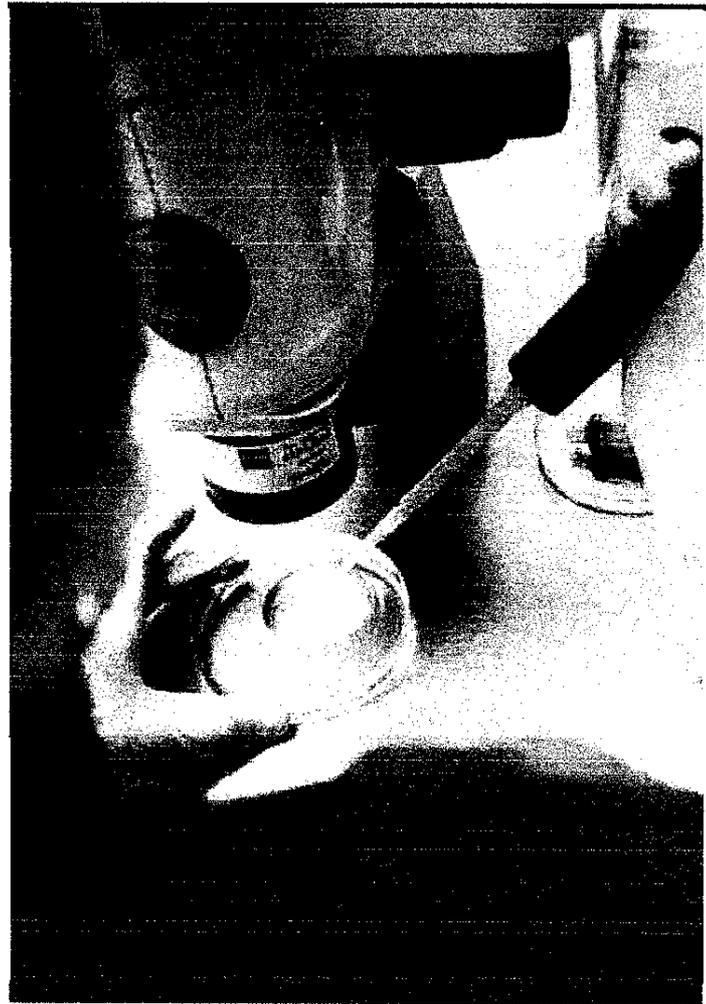
tes, indique-t-elle, cette technique permet à un couple de femmes dont l'une a un souci avec ses ovocytes d'avoir recours à un don. Toutes les femmes n'ont pas non plus envie de porter un enfant... Enfin, ce serait l'aboutissement d'un vrai projet parental ». Si les députés ont refusé l'accès à la PMA aux personnes transgenres, ce dispositif ne les exclut pas : « un homme devenu femme qui aurait conservé ses spermatozoïdes pourrait les utiliser si elle se mettait en couple avec une autre femme », traduit Laurence Vanceunebrock. Une « excellente nouvelle pour les hommes transgenres qui pourront recourir à la FIV Ropa pour devenir pères avec leur compagne », se réjouit de son côté Réseau Fertilité France. Tandis que déjà des associations LGBTQI+ déplorent que la PMA ne soit pas ouverte « aux couples d'un homme trans et d'un homme cis », ni « de deux hommes trans » ni « aux hommes trans célibataires »...

« Ça part vraiment dans tous les sens! »

Pour Patrick Hetzel, député LR du Bas-Rhin, « ça part vraiment dans

tous les sens ! » « Alors que le texte du Sénat est sur le bureau de l'Assemblée nationale depuis le 5 février, je me suis rendu compte mercredi à 16 h 30 - nous devons en débattre à 18 heures - que l'intégralité de l'article 4 sur la filiation avait été entièrement réécrit !, s'emporte-t-il. Franchement, la précipitation avec laquelle on travaille sur un texte aussi sensible, je n'ai jamais vu ça ! »

Sans compter les nombreuses « lignes rouges » dénoncées par l'opposition : la création de chimères par insertion de cellules-souches humaines dans un embryon animal a été autorisée jeudi après-midi, alors que le DPI-A, le diagnostic préimplantatoire aneuploïde (un test génétique pratiqué dans le cadre de la PMA pour vérifier le nombre de chromosomes) devait être voté dans la soirée. La Manif pour tous annonce déjà « des actions devant l'Assemblée nationale » la semaine prochaine. ■



Tri d'ovocytes dans le laboratoire de PMA du service de biologie de la reproduction du CHU de Nice.

A. NOOR/BSIP